

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le projet de règlements sur le tabac : l'ASPQ totalement en accord

Montréal, 5 mars 2008 - L'Association pour la santé publique du Québec acclame le projet de règlements sur le tabac déposé par le ministre Couillard.

L'ASPQ supporte fermement le projet de règlements concernant la promotion sur le tabac. Bien qu'il reste du chemin à parcourir, nous sommes satisfaits des mesures qu'il contient puisqu'elles viennent renforcer les dispositions de la *Loi sur le tabac*. Au cœur de la mission de l'Association se trouve la prévention et la promotion des environnements facilitants, ce à quoi le projet de loi répond.

Nous sommes depuis longtemps préoccupés par la problématique du tabac et favorisons toutes mesures efficaces de réduction du tabagisme donc, de ce fait, l'élimination de la promotion du tabac. Lucie Thibodeau, présidente de l'ASPQ, applaudit vivement la détermination du ministre de poursuivre sa lutte contre la promotion du tabac même si, dans notre société, la promotion est toujours permise. La présidente souligne que « *l'adoption de ces mesures représente un pas important pour renforcer les mesures législatives existantes. C'est un pas de plus vers l'interdiction absolue de la publicité* ».

Décourager l'usage des cigarillos chez les jeunes

L'Association félicite l'initiative qu'a prise le gouvernement d'interdire la vente à l'unité des cigarillos. Il est primordial de contrer l'augmentation phénoménale de l'usage de ces produits chez les jeunes Québécois. « Les jeunes sont généralement sensibles au facteur prix lorsqu'ils achètent un produit. C'est pourquoi vendre les cigarillos à l'unité au coût de 1,29 \$ rend leur usage plus accessible et peu coûteux », de dire la présidente. La prochaine étape serait d'empêcher les compagnies de tabac d'utiliser des arômes attrayants et affriolants qui banalisent la nocivité ainsi que la dangerosité de leurs produits qui, ne l'oublions pas, sont mortels.

Stopper la promotion du tabac

Il est de l'avis de l'Association que les restrictions sur la publicité sont nécessaires. La présidente de l'ASPQ précise que « (...) *chaque année au Canada, les compagnies de cigarettes achètent au coût de 90 millions de dollars l'espace disponible derrière les comptoirs des dépanneurs. Ainsi, des pans complets de murs affichent toutes sortes de publicités en faveur du tabac et c'est pour cette raison qu'une réglementation est indispensable. Il faut empêcher l'industrie de continuer à acheter tout cet espace afin de remplacer les paquets de cigarettes par de la publicité. Nous félicitons le projet du Dr Couillard qui comble ce besoin* ». La réglementation vient compléter la loi en étendant sa portée au-delà des étalages, pour inclure les affichettes et les panneaux publicitaires.

Réglementer la publicité imprimée

En ce qui concerne les publicités imprimées : « Si les compagnies de tabac se sont quelque peu retirées ces dernières années, il nous apparaît évident que cela ne durera pas et qu'il est important de prévenir dès maintenant leur retour en force sur la scène publicitaire », précise madame Thibodeau. « Le projet de règlements s'assure justement que la marge de manœuvre des compagnies demeure aussi restreinte que possible. Jusqu'à ce que la publicité soit complètement interdite—ce que nous appuyons fortement—les restrictions supplémentaires de même que des mises en garde sur les dangers du tabac sont nécessaires. »

En terminant, il nous importe de rappeler que le tabac représente la plus importante cause de décès évitables dans notre société. De par l'énormité des coûts humains et économiques engendrés par l'usage du tabac, il n'y a aucun doute possible quant à la responsabilité qu'a le gouvernement de combattre cette calamité en s'attaquant à l'ensemble de ses aspects, incluant la promotion. « Le ministre peut compter sur notre appui dans l'adoption de ce projet de règlements qui, nous l'espérons, sera adopté dans les plus brefs délais. Nous sommes convaincus que ses effets positifs ne sauront tarder à se faire ressentir », affirme la présidente.

La Présidente

Lucie Thibodeau